



Le Bike Club Saint Sorlin 26 est heureux de vous inviter au :

Trophée Drôme Ardèche de la Valloire 2026

Dimanche 20 septembre

A partir de 9h à la piste de BMX
de Saint Sorlin en Valloire.

COLLET David



TROPHÉE

TROPHÉE
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

19/09/2026

A partir de 8h

TROPHÉE
DRÔME
ARDÈCHE

20/09/2026

A partir de 9h

(Horaire susceptible d'être
modifié selon timing)



SAINT SORLIN EN VALLOIRE

PISTE BMX

ENTREE
LIBRE

*Restauration et
buvette sur place*

Samedi soir :
King of Start
Pasta Party



LE DÉPARTEMENT





1. Horaires

Le timing est susceptible de changer selon le nombre d'inscrits.

Bloc1 : U11 et moins

Bloc 2 : U13 et plus

Matin :

- 10h – 10h45 : Essais bloc 1
- 10h45 – 11h30 : Essais bloc 2
- 11h30 - 12h15 : Première manche

Après-midi (courses) :

- 13h30 – 16h : Courses
- 16h15 : Récompenses

Attention : ce timing peut être soumis à des modifications.

2. Engagements et inscriptions

Les montants des engagements sont fixés à :

▲ 13 € pour tous les pilotes et toutes les catégories

Possibilité de s'inscrire que dans une seule catégorie : 20 pouces ou 24 pouces ▲

Les inscriptions se feront obligatoirement par les clubs, via l'espace club de la FFC, avant le mercredi 16 septembre 20h.

Passé ce délai, aucune inscription ne sera possible.

Le responsable du club veillera à bien valider ses inscriptions avant la date limite.

Deux courses sont mises en ligne :

a mis en forme : Police :Non Gras

a mis en forme : Police :Non Gras



- Trophée BMX de la Valloire 20 pouces pour toutes les catégories 20 pouces.
- Trophée BMX de la Valloire 24 pouces pour toutes les catégories cruiser.

Le paiement des engagements s'effectuera par l'espace club.

Toute modification (ajout ou annulation) devra être signalée par mail à coursesbmx2607@gmail.com avant le matin de la course.

Pour une éventuelle désinscription passée mercredi 16 septembre 2026 à 20h00, voir avec le comité Auvergne-Rhone-Alpes pour se faire rembourser.

3. Emargement

Il n'y aura pas d'emargement, ni de contrôle de licence.

L'emargement sera remplacé par un affichage / catégorie des pilotes sur Sqorz. **A chacun de s'assurer qu'il est bien inscrit** (et ce dans la bonne catégorie) et qu'il n'y a pas d'erreur sur son numéro de pilote. Les erreurs doivent être signalées **avant 11h**.

Passé ce délai, aucune réclamation sur les inscriptions ne sera acceptée.

Seuls les responsables de club pourront venir au secrétariat pour toute réclamation.

4. Règlement

Le règlement national 2026 sera le règlement de référence.

La course est ouverte à tous les pilotes licenciés FFC en 2026, de tous les comités.

Les nouveaux licenciés ont le droit de participer au Trophée BMX Drôme-Ardèche.

Plaques frontale et latérale obligatoires.

5. Arbitrage

Tous les clubs de Drôme et d'Ardèche engagés doivent OBLIGATOIREMENT fournir au un arbitre licencié. A partir de 15 pilotes inscrits, le club devra fournir deux personnes.



Le nom des personnes sera à envoyer au responsable des arbitres : didier.bouvat-boissin@orange.fr. avant le mercredi 16 septembre à 20h00

6. Les catégories

Cf. tableau en annexe 1.

Pour les 3 manches, les catégories seront regroupées s'il y a moins de 4 pilotes inscrits.

Lors des finales, les catégories regroupées auront un classement séparé. Chaque pilote recevra une récompense pour le classement de sa catégorie.

Particularité concernant les féminines : Si les filles sont moins de 4 inscrites elles rouleront obligatoirement avec les garçons, ou bien elles seront regroupées avec la classe d'âge supérieure ou inférieure, sauf pour les catégories U15 et plus où elles ne sont plus regroupées avec les garçons.

Les filles (roulant avec les garçons) qui participeront à la finale seront récompensées dans le cadre de cette finale ainsi que dans leur catégorie « féminines ».

7. Classement et récompenses

Le classement sera consultable après la course sur le site internet du comité AURA et sur Sqorz.

Le club organisateur devra récompenser les 8 finalistes (de U7 jusqu'à U15 au minimum). Les trois premiers (au minimum) seront récompensés lors de la cérémonie protocolaire.

La présence des pilotes avec leur maillot club est obligatoire lors de la remise des récompenses.

La réglementation concernant la cérémonie protocolaire sera appliquée en tout point (Cf. § 6- Sanctions et appels – 6.9.005).

Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.



8. Règlement technique

- Les pilotes ayant des licences en cours ne pourront pas s'engager. Les licences devront avoir été enregistrées suffisamment tôt pour apparaître dans l'espace club FFC onglet « engagement WEB ».
- Les licences Pass Accueil Jeune et Pass Découverte sont acceptées si ces dernières ont été validées par la FFC. Pour s'inscrire avec une licence de ce type, les pilotes devront envoyer par mail au club organisateur : smvt@laposte.net leur inscription le mercredi 16 septembre 2026 à 20h00 maxi et présenter le jour de la course leur licence.
- **Seuls les responsables de club pourront venir au secrétariat pour toute réclamation.**
- Les licences « loisir » ne permettent pas de participer au Trophée BMX Drôme-Ardèche de la Valloire.
- Tous les participants doivent prendre connaissance de ce règlement.

AUCUN PILOTE NE PRENDRA LE DEPART S'IL NE PEUT JUSTIFIER D'UNE LICENCE

Les responsables de club ou entraîneurs devront informer les pilotes de la réglementation FFC en vigueur pour les tenues vestimentaires ainsi que pour les vélos.

9. Accès

Piste de BMX de Saint Sorlin en Valloire.

Accès par A7 : Sortie Chanas. Direction Chanas puis Bougé-Chambalud, puis Epinouze puis Saint Sorlin

Adresse : Les nouvelles écoles. Saint-Sorlin-en-Valloire - 26210

10. Parking

Devant l'école primaire et maternelle du village et dans le village.



Un parking prévu pour la course sera mis en place.

11. Piste

Butte à 5 mètres ; Grille Pro Start ; 3 virages ; 4 lignes.



12. Restauration – Buvette

Un espace buvette et un service restauration sera mis en place par nos bénévoles.

Un lecteur de carte bancaire sera disponible pour payer par carte bancaire.

13. Nos partenaires



Commune de
Saint-Sorlin-en-Valloire





Annexe RIB :

Titulaire	Assoc. Bike Club Saint Sorlin 26
IBAN	FR76 1780 6006 7662 2255 4098 056

Annexe : Catégories 2026

Année de naissance	20 pouces Masculin	20 pouces Féminin	24 pouces Cruiser Garçons/ Hommes	24 pouces Cruiser Filles/ Femmes
2019 et après	U7 Garçons	U7 Filles		
2018	Garçons 7 ans	Filles 7 ans		
2017	Garçons 8 ans	Filles 8 ans		
2016	Garçons 9 ans	Filles 9 ans		
2015	Garçons 10 ans	Filles 10 ans		
2014	Garçons 11 ans	Filles 11 ans		
2013	Garçons 12 ans	Filles 12 ans		
2011 / 2012	U15 Garçons	U15 Filles	Cruiser U15 / U17 Garçons	Cruiser U15 / U17 Filles



2009 / 2010	U17 Garçons	U17 Filles		
2008 à 1986	17 ans et plus Hommes	17 ans et plus Femmes	Cruiser 17/39 ans Hommes	Cruiser 17 ans et plus Femmes
1985 et avant			Cruiser 40 ans et + Hommes	